

CONTRAT DE LOCATION MOBIL-HOME

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

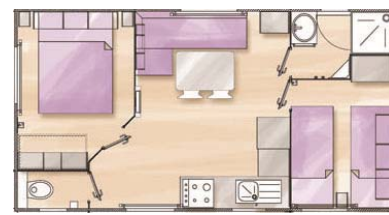
Date d'arrivée : Date de départ :

Mobil-Home 2/3 places ASTRIA :

Mobil-Home 4 places VÉNUS :

Mobil-Home 4/5 places SUPER MERCURE :

Mobil-Home 4/5 places OCÉANE :



Mobil-Home 2/3 places ASTRIA

Mobil-Home 4 places VÉNUS

Mobil-Home 4/5 places SUPER MERCURE

Mobil-Home 4/5 places OCÉANE

Chien (uniquement en basse saison ; 1^{ère} et 2^{ème} catégorie interdites) :

Location de draps jetables : Lit 90x190

Lit 140x190

Ménage de fin de séjour : 50 €

Oui Non

Observations :

Arrhes : 25% du total du séjour. **Solde** : 30 jours avant la date d'arrivée. **Taxe de séjour** : due à la fin du séjour.

Caution : à votre arrivée, il vous sera demandé (chèque ou espèces) : → 1 caution : 200 €

→ 1 caution "Frais de ménage" : 50 €

Règlement :

- Par chèque bancaire à l'ordre de Camping Les Châtaigniers.
- Chèques Vacances.
- Virement bancaire (IBAN : FR76 1390 6000 0977 3572 7200 101 - BIC : AGRIFRPP839 - CASRA 07260 Joyeuse).
- Paiement sécurisé via la réservation en ligne sur le site www.chataigniers-laurac.com.
- Je déclare accepter les conditions générales de location inscrites au verso ainsi que les tarifs.

Date et signature du client :

Date et signature de la Direction :

Conditions générales de location Camping Les Châtaigniers***

EMPLACEMENT

5 personnes maximum

- 1. Réservation** : Les emplacements sont libres du jour de la semaine selon disponibilité. Les emplacements se décomptent de midi à midi.
Tout dépassement de l'horaire sera compté comme journée supplémentaire.
La réservation ne devient effective qu'avec l'accord du camping et après réception du contrat de location rempli et signé par les deux parties, accompagné des arrhes de 25 % du montant de votre séjour.
- 2. Conditions de paiement** :
Les arrhes maintiennent la validité de votre réservation 12 heures après votre date d'arrivée prévue, mais ne pourront être remboursées.
TOUT ANNULATION doit être faite par courrier (LRAR) et les arrhes restent acquises au camping.
 - **Le solde** de votre séjour devra être réglé le jour de votre arrivée.
 - **La facture** sera établie suivant le nombre de jours réservés (forfait + suppléments). Elle ne tiendra pas compte d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé des dates mentionnées sur le contrat de location.
- 3. Aucune prolongation** de séjour au-delà du temps réservé ne pourra être garantie.
- 4. La réservation** est personnelle, il est interdit de sous-louer ou céder son emplacement à un tiers.
- 5. Si plusieurs familles** doivent se succéder sur un même emplacement, il est indispensable de faire une réservation et remplir un contrat pour chaque famille.
- 6. Pour toute modification** des dates de réservation, il ne pourra être garanti le même emplacement, ni la réservation pour la période souhaitée.
- 7. Toute modification** du nombre de personne entre le moment de votre réservation et votre arrivée, devra être signalée au service des réservations avant votre arrivée.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Emplacement et Location)

- 1. Tout campeur** est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Le non respect de ce règlement entraînera une expulsion du camping ou de la location sans remboursement.
- 2. Piscine** : Slip de bain ou boxer obligatoire (short, caleçon de bain interdits).
- 3. Barbecue** : Interdit sauf à gaz ou électrique (location sur place sur réservation).
- 4. Assurance** : Il appartient au client de s'assurer contre le vol, incendie, intempérie et responsabilité civile, la direction décline toute responsabilité.
- 5. Chien (1ère et 2ème catégorie Interdites), chat** : Passeport ou carnet de vaccin et vaccin obligatoires. Les animaux doivent être tenus en laisse, les propriétaires doivent ramasser leurs salissures. Ils ne sont pas admis dans les sanitaires, ni à la piscine, ni à l'aire de jeux.
Interdits dans les locations du 06/07 au 24/08.
- 6. Visiteurs** : Sur acceptation de la direction, ils doivent se présenter à l'accueil, respecter le règlement intérieur, leur véhicule sera stationné sur le parking de l'entrée. **Ils n'ont pas accès à la piscine.**

LOCATION

La location est faite aux conditions suivantes :

- 1. Les locations** se font à la semaine (du 06/07 au 24/08) et du samedi à partir de 15h au samedi suivant au plus tard 10h.
- 2. L'hébergement locatif** est à usage d'habitation provisoire ou de vacances excluant toute activité professionnelle, commerciale ou artisanale de quelque nature que ce soit, ni être sous-loué.
- 3. La location de votre hébergement** ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de location rempli et signé, accompagné des arrhes de 25 % du montant de votre séjour. **Le solde sera à verser 30 jours avant votre arrivée.**
- 4. A votre arrivée**, une double caution vous sera demandée (soit par chèque ou espèces) : 200 € pour la prise de la location et 50 € pour le ménage. Ces cautions vous seront restituées lors de votre départ suivant l'inventaire, l'état des lieux et l'état de propreté impeccable, même en cas de départ anticipé. Dans l'impossibilité de faire un état des lieux, vos cautions seront envoyées sous huitaine.
- 5. Le matériel** : chaque location fait l'objet d'un inventaire affiché. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même ou le lendemain de son arrivée toute anomalie. L'absence de remarques lui fait perdre le droit à toute contestation ultérieure.
- 6. Cas particulier** : Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil maximum indiquée sur l'état descriptif. À titre exceptionnel et sous réserve de l'accord du propriétaire, il pourra être dérogé à cette règle. Le propriétaire sera en droit de percevoir une majoration de prix qui devra être communiquée au locataire et consignée sur le contrat de location.
- 7. Règlement** : Le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée. Dès réception de votre règlement, vous recevrez une facture préforma. Si nous n'avons pas reçu le règlement intégral, nous considérerons que la réservation est annulée et les conditions d'annulation sont appliquées.
- 8. Conditions d'annulation** : Toute annulation doit être notifiée par LRAR auprès du Camping Les Châtaigniers.
Si l'annulation intervient :
 - **plus de 30 jours** avant la date prévue de votre arrivée, les arrhes restent acquises au camping.
 - **moins de 30 jours** avant la date prévue de votre arrivée, vous serez remboursé de 50% du montant total que vous aurez versé au camping si l'un des événements suivants se produit : hospitalisation, décès de la personne souscrite sur le contrat.
- 9. Aucun remboursement** ne sera effectué en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

LITIGE

Conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiateur MEDICYS dont nous relevons :

- par voie électronique :

<https://app.medicys.fr/?prold=5f55daa9-483a-4d40-942b-f477c8b4b9ec>

- par voie postale :

MEDICYS 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS